Exemples de démarches

- > Signaler une anomalie sur l'espace public (éclairage public, collecte des déchets...)
- > Demander un composteur individuel
- > Demander une liste d'assistantes maternelles
- ... et bien d'autres selon la commune sélectionnée.

Des questions ? Besoin d'aide ?

- 1 Posez vos questions au chatbot Agglaé, en cliquant sur la bulle en bas à droite du portail Agglaé.
- 2 Cliquez sur « Besoin d'aide » en bas d'Agglaé, décrivez-nous votre problème : nos services vous recontacteront au plus vite.
- 3 Écrivez-nous directement à l'adresse mail : assistance@agglae.fr.
- 4 Sollicitez-nous par téléphone au 04 75 81 30 30.

CONTACT

04 75 81 30 30 assistance@agglae.fr agglae.fr



Besoin d'aide



Réalisez vos démarches en ligne depuis chez vous et quand vous en avez le temps avec Agglaé !

- Toutes vos démarches rassemblées au même endroit, quels que soient la thématique ou l'interlocuteur.
- Vos demandes faites en quelques clics, 7j/7, 24h/24.
- Un retour et un suivi en direct sur votre boite mail.



Comment faire ?

1 Depuis le site web de l'Agglo valenceromansagglo.fr cliquez sur «Agglae : Démarches en ligne» (ou rendez-vous directement sur agglae.fr).



- 2 Créez votre compte Agglaé et activez-le en quelques clics :
 - > Pour cela : cliquez sur le bouton « Connexion » du menu
 - Puis sur le bouton
 « Créez votre compte personnel »
 - Renseignez les éléments nécessaires à la création de votre compte (ils nous permettront de mieux répondre à vos demandes, dans le respect de vos données personnelles).

N'oubliez pas de cocher les mentions légales !

> Puis cliquez sur le bouton « Valider »



> Un mail d'activation de votre compte vous est immédiatement envoyé à l'adresse mail renseignée.

Vous n'avez pas reçu le mail ?

Il est possible que le mail d'activation Agglaé ait été classé dans le dossier « SPAMS » ou « Indésirables » de votre boîte mail, n'oubliez pas de le consulter.



Vous n'arrivez pas à cliquer sur le lien ?

Vous pouvez le sélectionner, puis le copier et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur (tout en haut).

> Après avoir cliqué sur le lien, une page Agglaé s'ouvre avec un message vert « Compte activé, vous allez être redirigé vers la page de connexion ».

Votre compte est désormais activé, vous pouvez vous connecter à l'aide de l'adresse mail et du mot de passe renseignés lors de la création de votre compte.

Revenez sur la page Agglaé de votre commune en cliquant sur le bouton « Les communes » du menu.



- 3 Cliquez sur la démarche qui vous intéresse.
- A Renseignez le formulaire, jusqu'à cliquer sur le bouton « Terminer ».
- Sos services s'occupent du reste : vous recevrez un retour par mail, et pourrez suivre l'avancement du traitement de votre demande depuis votre compte dans l'espace « Mes démarches ».